

Le Quintinais

Bulletin municipal d'échanges et d'informations

Edito

1

Festivités

1

Décembre en fête

Budget

2-3

Les finances de la ville en 2009
Restructuration de la dette

Tribune libre

4

De l'art du paradoxe et de l'inertie

Chronique

4

Phil à la plume

Actualités

5

Petits piétons prudents

Vie municipale

5-6

Le point sur les travaux
Un éclairage public plus économe
Les équipements sportifs

Solidarité

7

Améliorer son équilibre
Comité d'entraide

Zoom

8

Une nouvelle aire
30 cm de neige à Quintin

Agenda

mercredi 17 février
Réunion publique sur l'éclairage
nocturne

14 et 21 mars
Elections régionales



Edito • Y. Briens

Maire

Une bonne année 2010 !

Chers concitoyens, chères concitoyennes

Je vous souhaite en cette nouvelle année 2010 tous mes meilleurs vœux pour vous-même et l'ensemble de vos familles. Que cette année 2010 puisse vous accorder la santé, la réussite dans vos projets.

Je nous souhaite à toutes et à tous de vivre pleinement notre vie d'homme ou de femme libre : respectueux de l'autre, respectueux de notre environnement, solidaire de celui qui souffre qu'il soit proche ou loin de nous, porteur d'espoir en une société plus juste, plus fraternelle.

Festivités

Décembre en fête • M. Carluéc

Adjoint
à la communication

Cette année encore, décembre a été riche en événements à Quintin !

Le chapiteau Pétaouchnok est venu se poser pendant quelques jours. Cela a permis au public scolaire de côtoyer le monde des artistiques circassiens au travers d'ateliers.

Pétaouchnok qui, l'an passé, avait dans ses bagages, la troupe Galapiat, nous a présenté cette année une autre compagnie évoluant dans un univers différent. Certains artistes avaient fait le chemin depuis la Savoie pour venir se produire à Quintin. Est-ce pour cela que le premier épisode neigeux de la saison s'est produit cette semaine-là ? Toujours

est-il que le public quintinais a bravé les intempéries pour venir se réchauffer dans le petit chapiteau où il a pu profiter des soirées spectacle de grande qualité ainsi que du goûter musical du dimanche après-midi.

La liste des festivités s'est encore allongée cette année. Fête des voisins, soirées de la Saint-Jean, nuit des étoiles, semaine de la Chine... C'est pourquoi, l'équipe municipale a décidé de mettre en chantier la mise en place d'un schéma culturel afin de coordonner toutes ces actions culturelles et artistiques et leur donner une cohérence et une meilleure lisibilité.



Annonces

**Vous êtes une association ?
Vous avez besoin de communiquer ?**

Envoyez votre annonce en mairie par courriel à mairie@quintin.fr ou par courrier postal pour qu'elle paraisse dans "Le Quintinais" et également sur le site de la ville.

avant le 15 du mois
pour le mois suivant.

**Vous êtes commerçant à Quintin et
vous voulez figurer sur le site
Internet de la ville ?**

Contactez Johan à L'espace
multimédia ou par courriel à
infos@quintin.fr

Contacts

Téléphone
02 96 74 84 01
Fax
02 96 74 06 53
Mail
mairie@quintin.fr
Site Internet
www.quintin.fr

Bulletin d'informations municipales

Place de la Mairie
22800 - QUINTIN
0296748401

Directeur de publication : Yves Briens.

Directeur adjoint :

Michel Carluéc.

Secrétaire d'édition :

Béatrice Pérennès.

Conception maquette :

Johan Ruellan sur Scribus.

Rédaction :

Municipalité de Quintin

Crédit photos :

Service communication

Imprimerie :

Imprimerie Quintinaise.

Tirages :

1600 exemplaires

Dépôt légal :

Janvier 2010.

Nous remercions le comité de rédaction qui a collaboré à ce numéro ainsi que l'équipe municipale et les différents services.

Budget.

Les finances de la Ville en 2009

D. Thoraval

1er Adjoint aux finances
et au développement économique

● D. Guguen

délégué à l'économie

L'année 2009 vient de s'achever. Malgré un contexte économique et financier peu favorable, nous avons et allons continuer d'investir. Plus que jamais, nous avons l'obligation d'utiliser au mieux les deniers publics. Comme nous vous le disions, il y a un an, nous devons faire preuve de prudence, de pertinence et d'imagination nous avons la volonté de valoriser nos points forts et soutenir l'activité économique de notre ville :

Pour cela, nous avons confié une étude au cabinet d'audit financier EFG, résidant sur notre commune de Quintin. Les finances sont bien évidemment à aborder avec précaution. Historiquement c'est une première dans notre ville.

Il est important de connaître les fondamentaux de la commune en matière budgétaire afin d'évaluer précisément ses marges de manœuvres et les sources d'économies potentielles.

Nous n'avons pas prévu d'augmenter le taux des impôts durant notre mandat de l'année 2008 à 2014, la plupart des communes de notre département ayant fait le choix inverse.

Pour ce qui est des recettes de fonctionnement, les contributions directes

l'audit financier que nous avons mis en place, la marge de manœuvre de notre ville aurait été faible, voire négative.

Il est important de se rappeler que de nos projets de demain dépendent nos actions d'aujourd'hui. Pour ne pas hypothéquer l'avenir, une démarche d'aide à la décision s'avérerait fondamentale.

Nous avons donc réalisé une analyse prospective budgétaire pour répondre au 3 cas de figure d'un mandat.

a) Évaluer le montant global d'investissement que la commune peut consentir sur un mandat.

b) Savoir si les projets d'investissements envisagés au départ pourront être budgétés convenablement.

c) Imaginer une solution alternative si les projets d'investissements prévus dépassent les montants alloués.

L'analyse financière prospective a répondu à ces attentes.

Nous avons tenu compte des revalorisations de traitement de la fonction publique territoriale. A ce propos, je tenais à féliciter tous les membres du personnel de la ville pour le travail accompli durant l'année 2009.

Nous sommes aussi particulièrement attentifs aux montants des subventions allouées à nos différentes associations. Nous avons à cœur de développer leur fonctionnement, de leur apporter notre aide financière en fonction des projets qu'elles pourront mettre en place. Dès cette année, la notion de projet sera prépondérante dans l'obtention des subventions. Pour votre information, en 2009, le budget subventions représente un montant de 317 000 €. La vie associative se porte bien à Quintin et nous nous en félicitons.



augmentent même si le taux des impôts impliqués par la commune se maintient au même niveau. Les dotations de l'état elles ont pour l'instant été estimées sur des bases identiques à celle de 2008. Nous pouvons donc nous attendre au même niveau de recettes pour l'année à venir.

De plus nos orientations budgétaires prévoient un raccourcissement de l'endettement.

Nous pouvons dire aujourd'hui que sans

La part dégagée par l'autofinancement va nous permettre d'avoir une politique d'investissement dynamique : réalisation des travaux de voiries, réhabilitation de nos salles de sports, construction d'un gymnase, rénovation des écoles publiques et de divers bâtiments, projet d'économies d'énergie sur l'éclairage public. Les projets ne manquent pas à Quintin.

Un budget ne s'exécute que très rarement tel qu'il a été initialement prévu. Il reste donc un acte de prévision pour la

collectivité. D'où la nécessité de procéder à une mise à jour régulière de notre information budgétaire par l'audit.

Ces ensembles de révisions régulières vont nous permettre de disposer en temps réel d'une vision précise et juste de la situation financière de notre commune pour entreprendre notamment des actions correctives visant à la maîtrise des dépenses de fonctionnement qui sera sans aucun doute, l'une des clefs de notre réussite.

En conclusion

Cette étude que nous avons réalisée permet donc :

-De prévoir un programme d'investissement de 5 279 600 € sur la période de 2009-2014.

-De positionner ce programme dans le temps avec les moyens de le financer.

-De faire baisser les annuités de la dette, de ramener la construction des emprunts nouveaux à 22 ans au lieu de 25 ans.

Comme l'a fort bien exprimé la presse locale dans les différents journaux, l'étude nous permet de réaliser sur la période 2009-2014 un gain de 1 274 000 €.

Je tenais à vous rappeler que cette étude nous a coûté 30 000 € pour tout le mandat.

Nous nous sommes donnés les moyens de notre réussite.

Restructuration de la dette

Comme vous le savez peut-être, nous venons d'achever, fin décembre 2009, en collaboration avec la Société d'audit financière EFG, une étude dont les objectifs étaient :

- de mesurer les performances financières de la commune en détectant les marges de manœuvre que nous pouvions avoir ;
- de négocier avec les banques, chez qui la ville avait contracté des emprunts, afin de modifier les contrats pour augmenter nos possibilités de financement.

Il nous semble indispensable de faire partager à l'ensemble de la population, même si le sujet est ardu, les résultats de cette action.

Compte tenu des besoins de la Ville en investissements (rénovation des salles de sport, de l'entretien des voiries, de la sécurisation des rues, etc.) il est nécessaire d'avoir un investissement sur la période 2009/2014 d'environ 5 279 000 €. La Ville peut-elle l'assumer financièrement sans devoir demander au contribuable une augmentation de sa participation ? Il était hors de question de se lancer dans des projets sans connaître l'état de santé de nos finances.

Il est apparu dans l'audit des finances au 31 décembre 2008, que pour financer un tel investissement, il aurait été nécessaire de recourir à l'emprunt à hauteur de 3 337 000 € sur une durée de 25 ans, ce qui aurait rallongé l'endettement hérité du passé de 12 ans (si la ville ne faisait plus aucune action, cette dette serait remboursée fin 2029). En d'autres termes, les derniers

emprunts se termineraient en 2039.

De plus, cet emprunt aurait créé des annuités supplémentaires de 230 000€ entre 2015 et 2029 et la Ville se serait retrouvée en capacité d'autofinancement de plus en plus réduite, l'obligeant en 2014 à recourir à l'emprunt pour rembourser sa dette. Autrement dit, la Ville se serait sur-endettée et aurait perdu sa capacité d'autofinancement obligeant le préfet à la mettre sous tutelle...

La ville serait passée d'un taux de recours à l'emprunt de 67% à 90% en 2014.

Face à cette analyse, soit la ville abandonnait ses projets d'investissements, laissant se dégrader le bien public, soit procédait à une augmentation galopante de la fiscalité locale. Or, en ces temps difficiles pour les ménages, il nous paraît indispensable de ne pas toucher à l'impôt. Aussi, il était urgent de procéder à une restructuration de la dette afin de dégager des marges de manœuvre pour honorer notre mandat. Nous avons donc demandé à EFG de procéder à une négociation avec les banques pour restructurer les emprunts existants et de mettre en place une stratégie financière afin de dégager les moyens nécessaires.

C'est ce qui a été fait. La plupart des contrats ont été renégociés avec de nouvelles règles, comme la possibilité pour la Ville de faire varier la proportion entre les intérêts et le capital.

• D. Guguen

délégué à l'économie

• D. Thoraval

1er Adjoint aux finances
et au développement économique

Une nouvelle prospective est maintenant en place :

Le programme de 5 279 000€ est maintenu et ne nécessite plus qu'un recours à l'emprunt de 2 738 000€ ;

Par le jeu de la variation des vitesses de remboursement de la dette les annuités ont été réduites et harmonisées sur la période ;

la période d'amortissement des emprunts a été réduite de 3 ans ; les indicateurs de santé des finances publiques surveillés par la préfecture s'en trouvent grandement améliorés.

C'est à cause, ou grâce à cette démarche que nous avons préféré attendre pour lancer les investissements au risque de paraître « frileux » aux yeux de certains pendant les premières années de notre mandature, car nous avions le devoir d'attendre le résultat de cette étude afin d'avoir en notre possession une vision claire et saine des finances de la Ville. Cette étude est bien sûr, en mairie, depuis le début à disposition de tout Quintinais qui désirerait la consulter au même titre que tous les documents relatifs aux conseils municipaux ou au PLU.

La phase d'analyse et d'assainissement est terminée. Place maintenant à la phase de réalisation de nos projets.

Au final, 1 397 614€ auront été économisés. Ce qui

n'est pas négligeable pour de l'argent public...



DE L'ART DU PARADOXE ET DE L'INERTIE

Renégociation de la dette, approbation du PLU...l'équipe de la minorité a voté contre, ou s'est abstenue sur plusieurs dossiers, cela mérite quelques commentaires. Pour la renégociation de la dette nous nous sommes déjà exprimés. Nous n'avions pas de lisibilité sur ce tour de passe de passe qui, par le jeu de simulations hasardeuses, laisse croire que l'on aurait gagné des millions en simulant une moyenne de prêts sur 25 ou 22 ans (3 ans que la majorité et son consultant prétendent avoir gagné, alors qu'il ne s'agit que de simulations et non de comparaison avec le passé). Le manque de transparence dans ce dossier nous a choqué et le refus de nous donner copie des documents doit interpellé chacun et chacune, quant à la conception de la démocratie locale, bien éloignée des promesses de campagne. Tout le monde est bien sûr favorable à optimiser les finances communales, mais au moins dans la transparence, car sinon, seule la foi sauve !

Quant au PLU, les modifications, apportées par la nouvelle majorité au projet édifié sous la précédente mandature, nous inquiètent fortement et nous posent questions. Pourquoi s'obstiner à refuser un deuxième accès au futur hôpital alors que la sécurité l'exige, cela dérange-t-il Notre volonté de laisser la libre expression à l'opposition dans le bulletin municipal nous conduit à publier ce texte dans son intégralité. Il n'engage que la responsabilité de ses auteurs.

quelqu'un ? Et quel paradoxe quand la commune dit engager un programme de sécurité pour la commune ! Pourquoi bloquer le développement de la zone d'habitation de la Perche, certaines zones résidentielles seraient-elles protégées ? Nous proposons, au contraire, de faire de cette opération un exemple d'habitat durable, en intégrant des prescriptions tenant compte de l'environnement du site. Graves interrogations, que certains n'hésitent pas à interpréter comme le résultat de la protection d'intérêts personnels plus que de l'environnement. Et que dire du refus de mettre en chantier rapidement une zone économique du côté du rond point du Volozen, de nature à équilibrer le développement économique de la commune. L'ensemble des amendements apportés, montrent encore la frilosité de nos dirigeants. Manque de projection, d'ambition, « ne penons pas de risques ! », tel semble être le mot d'ordre. Au final, pas de projets réalisables à court terme, dans cette nouvelle planification du développement de notre cité. Pour être opérationnel le PLU devra subir de nombreuses procédures de modifications qui auraient pu être évitées. Et pendant ce temps d'autres avancent.

Il est un sujet sur lequel, nous n'avons même pas eu à nous positionner parce qu'il n'a pas été discuté en conseil municipal : la nouvelle organisation du repas

annuel des aînés. Sous la responsabilité du CCAS, le choix a été fait de ne plus faire appel aux bénévoles, et de demander une participation aux participants, sous couvert de solidarité. Mais la solidarité se commande-t-elle ? Ne peut-on laisser chacun responsable de son élan de générosité ? Une urne mise à disposition dans la salle des fêtes aurait permis à chacun de faire son don en toute liberté. Mais non, il a fallu obliger nos aînés à « payer ». La ville de Quintin, n'a-t-elle plus les moyens d'honorer ses Anciens en leur offrant un repas dans l'année. Ils sont pourtant moins gourmands que les écoles, les cirques...un repas, ce n'était pas beaucoup. Et quid de la convivialité de ce jour, le plaisir des bénévoles à venir servir et rencontrer les aînés...terminé. Où est la solidarité ?...Paradoxe, quand tu nous tiens !

Enfin que dire de la gestion calamiteuse des intempéries neigeuses ? Espérons que cela ne se reproduira pas et qu'à l'avenir des consignes plus claires des élus vers les services, et pourquoi pas l'appui de prestataires extérieurs permettra de mieux répondre aux urgences.

Nous vous assurons de notre mobilisation pour, malgré tout, faire avancer des projets et répondre à vos attentes, et vous souhaitons à chacune et chacun une bonne et heureuse année 2010.

Chronique Phil à la plume

LA CONJURATION DES ANIMAUX

Tout citoyen fraîchement élu escompte bénéficier d'une période post-électorale magique, d'un laps de temps béni, connu sous le doux vocable d'état de grâce. Cette jolie expression française, d'origine religieuse probablement, semble indiquer que les Dieux protègent, durant une courte période, les nouvelles équipes politiques. Dans nos démocraties, la puissance divine est bien évidemment remplacée par le Peuple. Le Peuple, dans sa grande mansuétude, accorde à ses représentants frais émoulus, pendant quelque temps, une sorte d'impunité. En gros : les gars (et les filles!) vous êtes à l'essai, vous êtes des petits bleus, ne faites pas n'importe quoi mais quelques erreurs de jeunesse sont permises...



Comme tout le monde, nous avons bénéficié de cette agréable parenthèse temporelle. Et puis, et puis le temps passe, passe le temps, s'égrenent le chapelet des jours, s'empilent les semaines et l'an se termine. Alors le citoyen, un peu moins fraîchement élu, commence un peu à paniquer. Il regarde de tous côtés. Le stress s'insinue. Qui

regarde de tous côtés. Le stress s'insinue. Qui

• P.Nonet

Conseiller délégué à la jeunesse

décochera les premières flèches ? Et là, la surprise est de taille ! Le pauvre homme de gauche que je suis en reste baba.

Avec ma mauvaise réputation de rouge laïc, aurais-je contribué à fâcher les partisans de l'école catholique ? Apparemment non, nos réformes financières n'ont point déclenché d'insurrection ni rallumé une guerre scolaire tant crainte. Après tout, que les communes extérieures payent pour leurs enfants scolarisés à Notre Dame ne semblent pas nous valoir une hostilité catastrophique de la part du contribuable quintinais et ladite école a bénéficié, tous comptes faits, d'autant de subventions publiques que les années précédentes.

Nos adversaires politiques (qu'on les appelle opposants ou minoritaires) nous auraient-ils ourdi d'horribles complots ? Et bien non. Ils critiquent certaines de nos actions, trouvent qu'on ne va pas assez vite, voudraient être plus associés aux décisions. C'est en gros la règle du jeu démocratique et, après tout, à leur place, on ferait peut-être pareil. Et puis la prochaine fois ce sera peut-être notre tour ! Mais nous avons affaire à des gens raisonnables et tout ceci se passe, somme toute, dans un bon esprit.

Alors, alors ? Qui nous déteste ? Qui a rompu l'état de grâce et nous cause souci ? Les bras m'en tombent. Imprévisible force nuisible : le règne animal.

Pourquoi, alors que dans notre groupe siègent de nombreux élus à sensibilité écologiste, certains représentants de la faune bretonne nous veulent-ils tant de mal ? Je m'étonne, je m'interroge mais il faut regarder les choses en face. Il semblerait qu'une conspiration animalière ait bien vu le jour sur notre commune. Ce ne peut être un hasard. Ils nous veulent vraiment du mal et ils sont nombreux : les pigeons, les carpes, les cormorans, les choucas, les chiens... Certains fantasmes de destruction massive (tirs aux pigeons à la 22 long rifle, abattage de chiens à la Kalachnikov, lardage de cormorans à l'arbalette, crémation de choucas au lance flammes...) nous vaudraient sûrement certaines critiques si on passait à l'acte... Alors que faire ? Bien malin qui pourrait le dire... car toutes ces espèces ont des défenseurs. Et oui, les défenseurs de tout sont partout...

Défenseurs de l'ordre moral, de la tradition, des acquis sociaux, du patrimoine, de la nature, de la langue... Tous ces citoyens sont fort utiles mais défenseur rime avec conservateur et certains d'entre eux semblent emportés et aveuglés par leur passion. Car ne leur en déplaise, si une seule loi semble certaine en ce bas monde c'est que tout naît évolue et meurt : nous, nos amours, les empires, les idéologies, les civilisations, les Dieux et même les cheminées du 17ème siècle.

Actualités

Petits piétons prudents

• I. Maurin

Adjointe aux affaires scolaires

Depuis la rentrée de septembre, le projet Pédibus, lancé auprès des familles quintinaises s'est concrétisé par trois lignes régulières d'enfants accompagnés de parents volontaires pour se rendre à l'école.

Afin de soutenir les acteurs de ce projet, la ville de Quintin a souhaité renforcer la sécurité des usagers du Pédibus. Ainsi, c'est le 11 décembre dernier que les familles sont venues en Mairie pour recevoir des gilets de sécurité destinés à chaque enfant et adulte. Nos écoliers sont désormais plus visibles le matin dans les rues de notre petite cité.

C'est dans le même objectif de sécurité des piétons et notamment des usagers du Pédibus que, dès le printemps, de nouveaux passages



piétons et marquages au sol seront ajoutés dans les zones sensibles. Pour les familles qui se rendent

quotidiennement à pied vers les écoles de Quintin sans pour autant emprunter les lignes de Pédibus, il est possible de prendre contact avec la Mairie afin que l'on vous remette des gilets de sécurité.

Enfin, pour les familles qui souhaitent se joindre aux lignes de Pédibus, il est également toujours possible de prendre contact afin que nous puissions vous mettre en relation avec les parents accompagnateurs.

Contact en mairie : Isabelle MAURIN, Philippe NONET, Michel CARLUEC

Vie municipale

Le point sur les travaux

• R. Blévat

Adjoint à l'urbanisme
et aux travaux

Les débuts d'année sont l'occasion de faire un bilan de l'année écoulée et de voir les projets à venir.

Le programme 2009 concernant les travaux de voiries a été honoré. Il s'agissait de :

- La rue de Vieux Bourg et la rue Brohée ;
- La rue de la Touche ;
- La rue Henri Dunant ;
- La rue des Ursulines avec la mise en place de trottoirs ;
- La rue de Moncontour avec la mise en place de trottoirs et l'emplacement des poubelles collectives.

Nos services techniques sont également intervenus pour des travaux divers :

- H.L.M. des Noés : enrobage de l'allée du jeu de boules ; pose d'une rampe aux escaliers la prolongeant ; installation d'un barbecue collectif dans cet espace ;
- l'agrandissement d'une partie des trottoirs de la Grand Rue (devant le Bar du P'tit Trou) ;
- le dallage des trottoirs de la Grand Rue et de la Place du Martray ;
- la rénovation de l'Office de Tourisme qui est en passe d'être achevée (l'Office étant

provisoirement transféré dans des locaux voisins)

- la pose de l'espace jeux, près de l'étang.

La commune a aussi fait l'acquisition d'une nouvelle balayeuse et d'une tondeuse à gazon pour une meilleure organisation des services.



D'autres travaux ont été confiés à des entreprises extérieures :

- la sécurisation de la rocade par la pose de barrières le long de la rue du Vivier (D7) ;
- les ouvertures et les huisseries de l'école maternelle publique.

Après la période de neige que nous avons connue, nos routes et nos rues (21 km, tout de même !) ont beaucoup souffert. Les services techniques ainsi que le SIVAP sont intervenus pour boucher les

nombreux « nids de poules » afin de sécuriser au mieux la voirie.

Côté urbanisme, le Plan de Zonage d'assainissement a fait l'objet d'une enquête publique commune avec le P.L.U. Il fera l'objet d'une délibération au prochain Conseil Municipal de février. Il s'en suivra une réunion d'information ouverte à tous les Quintinais. La date vous sera communiquée ultérieurement.

Pour l'année 2010, nous avons à revoir notre plan de travaux de voiries pour tenir compte de la dégradation inattendue causée par la neige et les engins qui l'ont déblayée. Nous avons également déposé deux demandes de permis de construire :

- pour la réalisation de sanitaires au vélodrome attendus depuis longue date ;
- pour la réalisation d'un local buvette jouxtant le foyer du stade Jean de Bagneux

A titre personnel, je profite de cet article pour transmettre tous mes vœux à l'ensemble de la population.

Pour un éclairage public plus économe

● G. Deniel

Délégué à l'environnement

Un changement climatique lié aux activités humaines qui émettent des gaz à effet de serre, des ressources énergétiques d'origine fossile en voie d'épuisement, ces constats du « Grenelle de l'environnement » nous amènent à agir localement afin d'anticiper les nouvelles lois à venir (-20% de gaz à effet de serre, -20 % de consommation d'énergie, +20% d'énergies renouvelables). Nous devons parvenir à une réduction des consommations d'énergies dans les bâtiments communaux et pour l'éclairage public.

Ainsi, « EST-IL NECESSAIRE D'ECLAIRER TOUTE LA NUIT ET PARTOUT » ?

Pour répondre à cette question, voici le diagnostic sur l'éclairage public à Quintin.

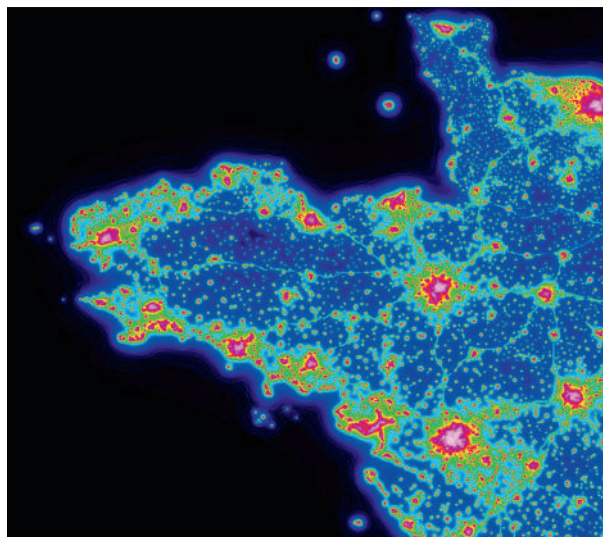
ECLAIRAGE PUBLIC A QUINTIN

812 FOYERS LUMINEUX: 35000€ / AN
COUT PAR FOYER LUMINEUX = 58,37€
MOYENNE DEPARTEMENTALE = 34,00€
COUT PAR HABITANT = 11,59€
MOYENNE DEPARTEMENTALE = 5,26€
LAMPE A IODURE = 2%
MOYENNE DEPARTEMENTALE = 6%
LAMPE A VAPEUR MERCURE = 45%
MOYENNE DEPARTEMENTALE = 23%
LAMPE A VAPEUR SODIUM = 53%
MOYENNE DEPARTEMENTALE = 69%

Ce tableau montre que le coût de fonctionnement par point lumineux

est beaucoup plus important à Quintin et que le coût par habitant est 2 fois plus élevé que la moyenne départementale.

D'autre part, il faut savoir également que 39% des foyers lumineux ont plus



de 30 ans d'âge contre 22% dans le Département.

Tous ces éléments amènent la Municipalité (conformément au programme annoncé en 2008) à rechercher des solutions pour enrayer le gaspillage énergétique lié à l'éclairage public et pour diminuer les coûts de fonctionnement dans notre commune.

Plusieurs solutions cumulables ou non s'offrent à nous :

1) Poursuivre le remplacement des lampes à vapeur de mercure par des lampes à vapeur de sodium plus

économes.

2) Éclairer un foyer sur 2 ou sur 3 à partir d'une heure à définir, mais le risque de créer des zones d'ombre pour la circulation automobile existe.

3) Réduire l'intensité d'éclairage par 2 ou par 4.

4) Passer d'un éclairage permanent à un éclairage semi permanent.

Cette dernière proposition qui nécessite peu d'investissement, permettrait, à elle seule, un gain annuel minimum de 8000 euros pour une réduction de 5 heures de la durée globale d'éclairage dans la nuit (par exemple de 0h30 à 05h30).

L'économie budgétaire réalisée est en outre doublée d'une 2ème économie, celle de la production de CO2 d'environ 2 tonnes par an, diminuant ainsi la quantité des gaz à effet de serre.

Enfin, pour faire face à une demande de plus en plus importante d'électricité en Bretagne, notre première action est de diminuer les consommations électriques notamment en matière d'éclairage public.

Pour ou contre ces économies d'éclairage public, **venez donner votre avis au cours de la réunion publique organisée en mairie le 17 février 2010 à 20h30.**

Des nouvelles de nos équipements sportifs

● C. Le Jean

Adjointe aux sports et à la culture

● M. Hesry

Délégué aux sports

Après s'être donné un temps de réflexion et de consultation des associations utilisatrices, nous avons choisi de lancer deux projets de réhabilitation pour nos salles de sports : la salle Guy Bazin et la salle du Vau de Gouët.

Projet Guy Bazin

Pour préparer le projet, nous nous sommes attachés les services de la société SÉITÉ. Celle-ci est chargée d'étudier les besoins et de définir les coûts, afin d'optimiser nos choix. Les

travaux ainsi prévus concernent :

A. la salle actuelle :

- réfection de la toiture
- amélioration de l'isolation phonique
- création d'espaces de stockage

B. les vestiaires :

- création de vestiaires capables de répondre aux besoins du Stade Quintinais (football) et du Quintin Roller Club.

C. La salle annexe (à construire) :

- cette salle sera essentiellement vouée au public scolaire, en remplacement de la salle Pléven trop

vétuste pour être rénovée.

D. Environnement et Développement Durable

- Adaptation du bâtiment aux énergies renouvelables (récupération des eaux de pluies, panneaux solaires thermiques...)

Projet Vau de Gouët

Après consultation des utilisateurs de la salle (basket, tennis), nous travaillons actuellement avec M. Jean GUILLAUME, Architecte DPLG à la rénovation de cette salle. Voici le

détail des travaux envisagés :

Réfection du sol

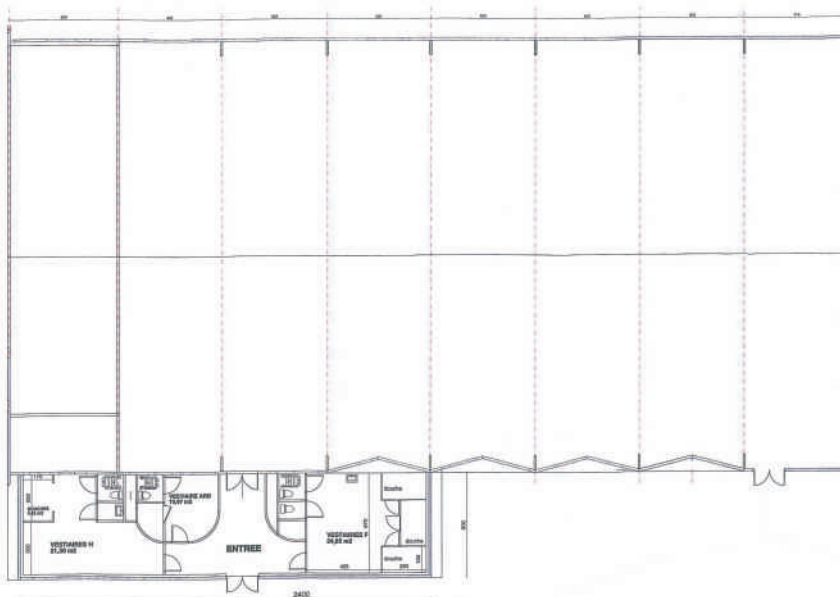
Aménagement et mise aux normes de la mezzanine notamment pour permettre un accès aux handicapés, adaptation du bâtiment

aux normes d'économie d'énergie par la mise en place d'une isolation thermique, le remplacement du bardage extérieur, la pose de panneaux solaires création d'une extension comprenant des vestiaires, des douches et un hall d'entrée transformation des vestiaires actuels en espace de convivialité, locaux de rangements et local technique (chaudière...)

étude de faisabilité d'un chauffage basse température pour la salle principale.

Autre réalisation

La construction d'une buvette au stade Jean de Bagneux est en cours. Nous attendons le permis de construire pour démarrer les travaux.



Plan de la salle du Vau de Gouët

Une consultation des associations sportives sera mise en place lors de la finalisation de ces projets afin de les ajuster au mieux aux besoins des utilisateurs. Nous vous tiendrons informés de l'avancement des travaux en souhaitant une réalisation rapide afin de répondre au plus vite aux attentes de nos sportifs.

Solidarité

Améliorer son équilibre

● F.Macadre

Adjointe aux affaires sociales

Lundi 30 novembre a eu lieu à la salle MJC de Quintin une conférence afin de sensibiliser et d'informer sur le thème de la prévention des chutes chez les personnes âgées.

d'information et de Coordination gérontologique) ainsi que la Mairie de Quintin.

Lors de cette conférence, les points suivant ont été abordés :

Causes et conséquences des chutes

Comment aménager les lieux de vie

Comment entretenir son équilibre

Comment se relever après une chute

Également, a été proposé une inscription à des ateliers

« Equilibr'Age » qui ont eu lieu tous les lundis du 7 décembre 2009 au 1er février 2010 de 14h à 15h30 à la MJC de Quintin.

Cette conférence ainsi que les ateliers ont été animés par Joseph LOTOUT, kinésithérapeute à Quintin et membre de l'association Kiné Ouest Prévention.

Cette action de prévention a été proposée par l'Association Kiné Ouest Prévention, le Clic de St Briec - Terre et Mer (Centre Local

Comité d'entraide, une nouvelle directrice

● F.Macadre

Adjointe aux affaires sociales



de gauche à droite, Marie-Laure Olivier, Monique Gautier, Chantal Le Gué, Nathalie Le Potier

Suite au départ en retraite de Mme Françoise L'Hermite et prochainement de Mme Gautier, le Comité d'Entraide du Pays de Quintin a procédé à l'embauche de deux nouvelles responsables. Elles ont été présentées par la Présidente Mme Brigitte GRALL, le vendredi 5 décembre lors d'une soirée en l'honneur de Mme L'Hermitte.

Il s'agit de Mme Marie-Laure OLIVIER, nouvelle Directrice du Comité et de Mme Chantal LE GUÉ, cadre infirmier du Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD), Nathalie LE POTIER conserve la responsabilité du Service Aide à Domicile (SAD).

Comité d'Entraide du Pays de Quintin, 21 rue St Thurian 22800 Quintin
Tél : 02.96.74.81.36

Le 16 décembre dernier, alors que les frimas de l'hiver commençaient à blanchir les arbres, de nombreuses familles ont répondu à l'invitation de la mairie : parents et enfants se sont retrouvés à la nouvelle aire de jeux de l'étang pour participer à son inauguration. C'est donc sous le chapiteau prêté par le comité des fêtes que les enfants ont pu déguster quelques crêpes et les plus grands, le vin chaud concocté par Christophe Chenot (Celtic Bar).

La réflexion autour du réaménagement de l'aire de jeux n'a pas été difficile à mener : les abords de l'étang représentent un lieu de promenade familiale idéal et très fréquenté ; de nombreuses familles étaient donc en attente d'un nouvel espace de jeux, plus accueillant et plus pratique. Après concertation avec quelques parents, nous avons donc fait plusieurs choix : l'acquisition d'une grande structure destinée aux enfants jusqu'à 12 ans et la fermeture de l'espace

afin, d'une part, de le sécuriser (l'accès à l'étang se trouvant à proximité) et d'autre part, d'en interdire l'accès aux animaux. L'aire de jeux s'est donc étoffée puisque nous avons rénové certains des anciens jeux et installé cinq nouveaux, dont deux acquis par la précédente municipalité.

Il ne restait donc plus « qu'à » installer les jeux... Or, c'est une chose que de monter un projet et de le financer, c'en est une autre de le réaliser. Il y a parfois des écarts entre nos désirs d'élus et les réalités techniques. Sur ce projet, je pense que nous avons réussi à combiner les deux : les services techniques de Quintin se sont montrés force de proposition pour ce qui a concerné la partie aménagement. Toutes les conditions de sécurité ont été respectées voire amplifiées, mais le confort et l'esthétique n'ont pas été oubliés.

Au final, le budget de cette nouvelle aire de jeux s'élève à 30 800 € et comprend l'achat des jeux, matériaux, bancs ainsi que l'intervention du SIVAP (Syndicat

Intercommunal de Voirie et d'aménagement Paysager) pour le terrassement.

Nous espérons que ce nouvel espace répondra au mieux aux attentes des familles qui le fréquentent et nous envisageons, pour



La nouvelle aire de jeu de l'étang

2010, d'en poursuivre l'aménagement.

Nous souhaitons donc aux enfants, de grands moments de jeux et aux parents, de longs moments de détente.

30 cm de neige à Quintin !

Quintin vient de vivre un épisode neigeux comme nous n'en avons pas vu depuis bien longtemps. Au vu des diverses réactions de mécontentement, je dirai pour commencer que je les comprends. Être bloqué par la neige ou le verglas n'est agréable pour personne, ni pour vous ni pour moi. Mon rôle de maire est avant tout, dans ce genre de situation d'assurer la sécurité de la population et de faire en sorte en tout premier lieu que les services publics puissent fonctionner (médical, pompier, gendarmerie...). Pour cela, je mets en œuvre les moyens en interne et en externe dont dispose la commune. Lors de la première vague, en décembre, nous avons été surpris par l'ampleur des précipitations répétées et j'ai fait le constat comme tant d'autres maires, que nous n'étions pas préparés à affronter ce genre de situation. Les services techniques de la ville ne possèdent ni sableuse-saleuse, ni lame adaptée pour racler la neige. D'autre part, aucune organisation spécifique, autre que celle employée les années précédentes, n'avait été prévue. Nous avons donc essayé de répondre dans l'urgence sans les moyens.

Vous devez savoir que le conseil général ne prend en compte que les routes départementales (pour nous la rocade entre les feux et le rond-point de Châteleaudren) et donc nous n'avons pas pu bénéficier de

son aide.

Lors de cette nouvelle vague, j'avais organisé avec l'aide de mes services, une ébauche d'organisation qui nous a permis d'avoir recours chaque matin très tôt, à la saleuse du SIVAP (syndicat intercommunal de voirie) permettant de rendre praticable nos principaux axes. Cela a correctement



fonctionné toute la semaine et les derniers jours, le SIVAP a sablé l'ensemble de nos rues, faute de sel. Nous avons peu fait appel à des entreprises extérieures, c'est vrai ; dans l'avenir, nous nous appuierons davantage sur elles, des contacts ont d'ores et déjà été pris et nous sommes en train de formaliser leur possible intervention. Mais à chaque fois, il nous faudra trouver un équilibre entre déneiger à tout prix les rues et préserver les revêtements pour nous éviter d'exploser notre budget voirie en 2010. Prenez le temps d'observer l'état du

bitume en certains endroits après le passage d'un tracto-pelle et vous comprendrez.

Les employés des services techniques ont été sur le terrain tout au long de ces journées, avec les moyens que nous pouvions mettre à leur service. Nous n'avons pas pu tout faire, c'est vrai mais nous avons fait tout ce que nous pouvions faire en l'état actuel. Je tiens ici à remercier l'ensemble de mes services pour leur tenue lors de ces événements. Comme de nombreux maires de communes voisines, j'ai eu à faire face à des mécontents. Chaque fois qu'un cas nous était signalé en mairie, nous avons essayé de résoudre le problème posé. Il n'était pas nécessaire pour autant de la part de certains d'agresser verbalement les agents municipaux.

De telles conditions climatiques ne s'étaient pas produites depuis de nombreuses années et ne se reproduiront peut-être pas d'ici longtemps. Pour autant nous allons, cette année 2010, prévoir d'investir dans un matériel adapté à notre voirie et de prévoir une organisation qui permette une meilleure réactivité mais également communiquer via le Quintinais sur ce qu'il sera possible de faire mais également sur les devoirs de chacun. Non pour tout résoudre, mais pour ne plus être pris de court.

Pour finir, je tiens à vous informer que cet épisode neigeux a déjà coûté à la ville 17 000 €.